

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université A/Mira – Bejaia
Le Rectorat

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
رئاسة الجامعة

Bejaia, le 01 juillet 2014

Procès Verbal de la Réunion de la Commission

de recours du personnel enseignants N° 01

L'an deux mille quatorze et le premier du mois de juillet à 10 h30 s'est tenue la réunion de la commission de recours à la salle de réunion du rectorat de l'université de Bejaia sous la présidence du Monsieur le recteur .

Etaient présents:

Monsieur SAIDANI Boualem en qualité de président ;

Monsieur AZZI Abdelmalek , président de la section CNES de l'Université de Béjaia ;

Monsieur MADANI Khodir, membre de la section CNES de l'Université de Béjaia ;

Monsieur DJIDJELLI Hocine, membre de la commission de recours;

Monsieur ACHOUCHE Mohamed, membre de la commission de recours;

Monsieur BOUDJIT Lotfi, membre SNECHU;

Madame AIT MEDDOUR Rebiha, responsable de bureau de logements.

Etait absent :

Monsieur LOUNIS Abdelaziz, membre SNECHU.

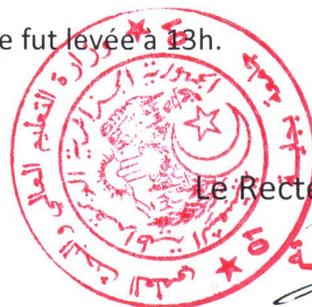
L'objet de cette réunion est l'étude des demandes de recours sur le classement des demandeurs de logement de fonction.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la commission, le président a donné la parole à Madame AIT MEDDOUR Rebiha, responsable de bureau de logements Pour présenter les demandes de recours formulées par les enseignants.

Huit demandes de recours ont été reçues et ont fait l'objet d'une étude par la commission

- 1- **Monsieur BALLA El-hacene** : Enseignant à la faculté Sciences de la Nature et de la vie
Recours non recevable : l'enseignant a déjà bénéficié d'un logement de fonction à l'université de Bejaia à titre définitif, le 22.03.2010 par la décision de concession n° 289/10.
- 2- **Madame OURBIH Megdouda** : Enseignante à la faculté des sciences exactes
Recours non recevable : l'enseignante a déjà bénéficié d'un logement de fonction à l'université de Bejaia le 25.04.1999 par la décision de concession n°164/99 et le transfert de droit au bail de ce logement le 10.01.2007 par décision n°090/07.
- 3- **Monsieur BELLOUL Amar** : Enseignant à la faculté de droit
Recours non recevable
- 4- **Madame HAMRI Née ZEGHICHI Sabrina** : Enseignante à la faculté Sciences de la Nature et de la vie
Recours non recevable
- 5- **Madame OURTIRANE Née RAMDANE Souhila** : Enseignante à la faculté des lettres et des langues.
Recours non recevable
- 6- **Monsieur BERKAI Abdelaziz** : Enseignant à la faculté des lettres et des langues.
Recours non recevable
- 7- **Monsieur ZEGGAGH ALI** : Enseignant à la faculté SEGC
Recours non recevable
- 8- **Monsieur IKHLEF Madani** : Enseignant à la faculté de Médecine
Recours non recevable

L'ordre du jour est épuisé et la séance fut levée à 13h.

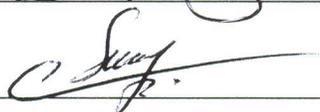
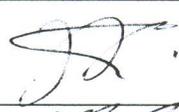
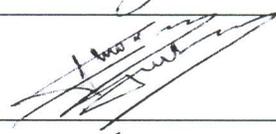


Le Recteur

مدير جامعة بجاية
الأستاذ: ب. سعيداني

Réunion de la commission de recours de logement

le :01/07/2014

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
1	Mr SAIDANI Boualem	Président	
2	Mr BOUDJIT Lotfi	Membre (SNECHU)	
3	Mr LOUNIS Abdelaziz	Membre (SNECHU)	—
4	Mr AZZI Abdelmalek	Membre(CNES)	
5	Mr MADANI Khodir	Membre(CNES)	
6	Mr ACHOUCHE Mohamed	Membre	
7	Mr DJIDJELLI Hocine	Membre	
8	M ^{me} AIT MEDDOUR Rebiha	Responsable du bureau de logement	